



Mon trajet domicile-école : l'affaire de tous

OBJECTIFS DE FORMATION

● Cycle 2

- Se déplacer sur le trottoir seul
- Traverser une chaussée
- Vivre dans un espace complexe : s'approprier un itinéraire familier

● Cycle 3

- Traverser seul à un carrefour avec ou sans feu

RÉFÉRENCES AUX PROGRAMMES

● Cycle 2

MAÎTRISE DU LANGAGE ET DE LA LANGUE FRANÇAISE

- Exposer son point de vue et ses réactions dans un dialogue ou un débat en restant dans les propos de l'échange

VIVRE ENSEMBLE

- Commencer à se sentir responsable

DÉCOUVRIR LE MONDE

- Décrire oralement et localiser les différents éléments d'un espace organisé
- Repérer les éléments étudiés sur des photographies, prises de différents points de vue sur des plans

Cette séquence a été l'occasion d'utiliser un appareil photo numérique, de traiter les photos sur informatique et ainsi de travailler des compétences inscrites dans le B21.

● Cycle 3

GÉOGRAPHIE

- Réaliser un croquis spatial simple

MATHÉMATIQUES

- Utiliser un plan ou une carte pour situer un objet, anticiper ou réaliser un déplacement, évaluer une distance

APER

Savoirs et savoir-faire à acquérir

● Cycle 2

- Je traverse une chaussée seul
- Je sais traverser un carrefour
- Je sais faire traverser une personne

● Cycle 3

- Je vis dans un espace complexe
- Je sais identifier les dangers
- Je reconnais les espaces de jeux et les espaces de circulation
- Je sais me déplacer à pied dans mon village

« Une attention toute particulière doit être apportée aux premières règles de sécurité routière, non pas sous forme de connaissances abstraites, mais à partir de situations quotidiennes vécues par les enfants à la sortie de l'école ou pendant les trajets scolaires ».

(Extrait des programmes de l'école primaire)

L'âge de 7 ans est un des pics en accidentologie chez l'enfant piéton. Il correspond à une prise d'autonomie plus grande et à la possibilité d'effectuer des déplacements seul de plus en plus fréquents.

Un apprentissage en situation réelle peut permettre de favoriser le développement des compétences nécessaires à l'enfant dans ces situations. C'est dans ce cadre que deux classes, l'une de CE1 et l'autre de CM1, ont travaillé ensemble sur les trajets domicile-école.

DÉROULEMENT

Séance 1

Rédaction, par la classe de CM1, d'un questionnaire d'enquête à destination des parents des élèves de CE1.

Séance 2

Communication du questionnaire par les élèves du CM1 à ceux du CE1.

Discussions entre les deux classes et révision du questionnaire à partir des échanges.

Voir, encadré ci-dessous, le texte définitif du questionnaire :

Séance 3

En CM1, recueil de l'enquête, dépouillement, récapitulation et organisation des réponses lors d'un travail collectif.

Séance 4

Présentation des résultats à la classe de CE1.

L'enquête a porté sur 25 élèves. Elle montre que :

- 10 viennent seuls, depuis l'âge de 7 ans ;
- 15 sont accompagnés : 10 viennent en voiture, 5 à pied ;

Enquête pour les parents des élèves de CE1

1. À combien de kilomètres de l'école habitez-vous ?
2. Votre enfant vient-il à l'école seul ou accompagné ?
3. Comment accompagnez-vous votre enfant à l'école ?
 - à pied
 - en voiture
 - à vélo
 - en bus
4. Après avoir posé votre enfant, vous rendez-vous chez vous, au travail, ailleurs ?
5. Si vous venez en voiture, où vous gardez-vous ?
6. Pourquoi ne venez-vous pas à pied ?
7. Si votre enfant vient seul : depuis quel âge le fait-il ?
8. Sinon, pourquoi ne vient-il pas seul ?
9. Qu'est-ce qui pourrait changer vos habitudes de déplacement ?



- sur les 10 parents qui accompagnent leurs enfants en voiture, 9 vont ensuite directement au travail. Les parents qui accompagnent leurs enfants déclarent avoir peur de l'accident de la circulation et souhaiteraient davantage de sécurité (des agents aux traversées).

Discussion des résultats de l'enquête par petits groupes mixtes (CE-CM) de quartier, constitués selon le domicile des élèves.

La discussion entre enfants s'articule autour d'une double problématique :

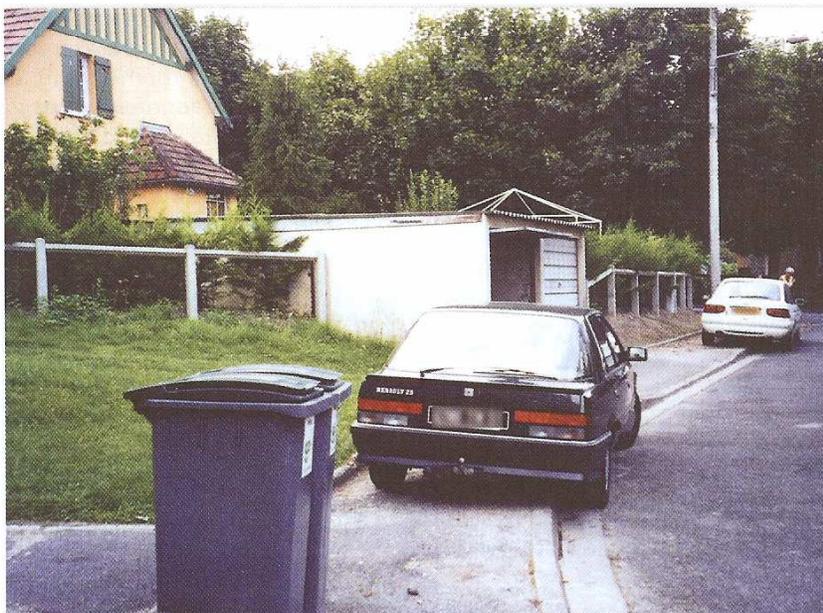
- déplacements seuls/accompagnés ;
- déplacements à pied/en voiture avec leurs avantages et leurs inconvénients.

Séance 5

Recherche, par les classes de CE et de CM, de solutions pour améliorer la sécurité des déplacements à pied ; identification des difficultés liées :

- à l'environnement urbain (carrefours) ;
- au comportement des usagers (stationnement sauvage).

Rédaction d'un compte-rendu destiné aux parents.



Séance 6

Au cours d'une réunion, présentation du travail aux familles et projection de la cassette «Au coin de la rue... L'enfant piéton» de la Fondation MAIF. Après discussion, la décision est prise d'effectuer en groupes, avec des parents, les déplacements « maison-école » à pied.

Séance 7

Réalisation des sorties en groupe avec les parents pour repérer les dangers sur le trajet et faire des photographies.

Au retour, un inventaire des dangers rencontrés est dressé.

Séance 8

À partir des photos, classement des dangers : obstacles sur le trottoir, voitures mal garées, difficultés liées à l'infrastructure...

Les trajets sont matérialisés sur un plan, et l'emplacement des photos localisé.

Chaque groupe présente son travail aux autres groupes.

Séance 9

Réalisation, par chaque enfant, d'un livret où sont mis en évidence les dangers liés à SON TRAJET, illustré par les photographies qu'il a prises et les conclusions tirées.

Ce livret est communiqué à la famille.

ÉVALUATION

Prévoir une nouvelle enquête pour observer les changements de comportement chez les enfants comme chez les adultes.

D'après un travail réalisé à l'école Grandclément de Vaulx-en-Velin, classes de Noëllie Baudino et de Valéria Pagani